



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2017 – 2018



Pseudo : _____

Mr Mme Melle

Nom :

Prénom :

Pseudo Winamax :

Né(e) le : _____ à :

Adresse :

C.P. : _____ Ville : _____

Mail :

Téléphone :

Je suis majeur(e) et je souhaite devenir membre de la Ligue Rochelaise de Poker

Signature :

Adhésion Trimestrielle 60€

(réservé au bureau) 1er trim. 2ème trim. 3ème trim.

Adhésion Annuelle 150€

Adhesion Web-only 50€
(cotisation annuelle)

Mode de règlement : Espèces

Chèque libellé à l'ordre de :
Ligue Rochelaise de Poker

CONDUITE DES JOUEURS, ENCADREMENT ET FONCTIONNEMENT

(extrait du règlement intérieur)

- 1) Toute dégradation du matériel ou des locaux seront à la charge des personnes les ayant commises. Il est interdit de déposer son verre ou autre contenant sur les tables de poker.
- 2) Tout vol quel qu'il soit et quel que soit la victime (membre ou association) se traduira par l'exclusion de l'association si la personne en est membre, par un remboursement du vol ou par un dépôt de plainte (pour l'association). (Membre ou non)
- 3) Tout acte de tricherie quel qu'il soit, se traduira par la disqualification immédiate du joueur, et par l'exclusion de l'association si la personne en est membre.
- 4) Le respect et la bienséance sont la règle autour des tables de poker. Le directeur de salle se réserve le droit de rappeler à l'ordre, de pénaliser, voire d'exclure tout membre qui n'aurait pas l'attitude adéquate.
- 5) Il est interdit de proposer des parties privées, et de miser de l'argent ou tout autre enjeu de valeur.
- 6) Répondre au téléphone pendant un tournoi ou une partie est interdit, tout appel devra se faire loin des tables même si le joueur est en dehors du coup. Les appareils d'écoutes (MP3 ou autres) sont tolérés à condition qu'ils ne perturbent pas le bon déroulement du jeu.
- 7) Tout écart de comportement, état d'ébriété avancé, injures, propos violents ou inadaptés seront sanctionnés par l'exclusion temporaire du tournoi sans avertissement préalable. Si cela se reproduit, l'exclusion pourra devenir définitive sur décision du bureau.
- 8) Le Bureau Directeur se réserve le droit d'exclure tout membre qui ne respecterait pas le présent règlement.
- 9) Tout membre peut saisir quand il le souhaite le Bureau pour un litige avec un autre membre ou un désaccord avec l'association. La requête sera examinée avec la plus grande impartialité, traitée le plus sérieusement possible, et une réponse adaptée sera fournie.

CONDUITE DES JOUEURS, ENCADREMENT ET FONCTIONNEMENT

(extrait du règlement intérieur)

- 10) Pour participer aux séances de la LRP, il est obligatoire d'être à jour de ses cotisations. Tout membre doit également pouvoir justifier de son identité. En cas de retard de paiement, la personne se verra refuser l'accès à la séance.
 - 11) Chaque séance est encadrée par un membre du Bureau (Directeur de salle ou Floor Manager), il s'assure du bon déroulement de la séance et veille à ce que les joueurs respectent le règlement intérieur. Il est responsable de l'encadrement, il peut à tout moment décider d'interrompre la séance sans avoir à se justifier.
 - 12) Si un tournoi n'est pas terminé à la fin de la séance, le directeur de salle décidera de la marche à suivre (décompte des tapis ou partie remise à une date ultérieure).
 - 13) Lors des Tournois organisés par la LRP, toute personne adhérente autorise l'exploitation de son droit à l'image le temps de l'épreuve afin de promouvoir l'association, l'image du propriétaire ne peut être utilisée de façon à ternir son intégrité. De plus, toute personne spectatrice, si elle souhaite observer le tournoi, accepte les mêmes conditions.
 - 14) Les membres de la LRP devront porter les couleurs de l'association lors des tournois auxquels ils se sont qualifiés par le biais du club.
- J'ai lu et accepte le règlement intérieur de la LRP
- Je m'engage à respecter les règles ci-dessus à chaque séance
- Je suis disponible pour aider à l'organisation des tournois

Date :

Signature :